

Octroi des visas pour la France, des facilités pour ces catégories d'Algériens

Les autorités françaises envisagent de revoir les conditions d'octroi des visas pour les Algériens. Des changements qui vont dans le sens de favoriser les catégories professionnelles et sociales bien précises. Autrement dit, la France ne souhaite plus délivrer en nombre les visas touristiques.

En visite en Algérie, la Première ministre française Mm Elisabeth Borne affirme son pays souhaite partager avec l'Algérie une approche commune de l'immigration ''pour être plus constructifs et mettre en avant la mobilité choisie des étudiants, des entrepreneurs, des responsables politiques, des chercheurs, des acteurs culturels et sportifs, en étant aussi plus rigoureux dans la lutte contre l'immigration clandestine'', a-t-elle déclaré dans un entretien accordé au site TSA et au journal El Khabar. Les catégories sociales citées par Mm Elisabeth Borne seront prioritaires dans l'octroi des visas.

Elle note également que la France n'a pas cessé de délivrer de visas aux Algériens, puisque plus de 85 000 visas ont été délivrés cette année au 31 août, alors que les conditions de circulation étaient encore contraintes par la crise sanitaire.

Le nombre de visas d'étudiant délivrés n'a cessé d'augmenter, même pendant la période de fermeture des frontières générée par la pandémie, passant de 5 288 en 2019 à 7 717 en 2021, soit une hausse de 45%.

A la fin du mois d'août 2022, nous avons déjà délivré plus de 5 000 visas à des étudiants. Les étudiants algériens sont plus de 29 000 en France, c'est 8 % du total des étudiants étrangers : l'Algérie est deuxième en nombre d'étudiants en France, devant la Chine, l'Inde et l'Italie qui représente le premier contingent européen